



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES PSYCHOLOGUES ÉTAIENT EN GRÈVE LE 6 OCTOBRE 2016

Jeudi 6 octobre, près de 200 psychologues se sont rassemblé.e.s devant le Ministère de la Santé à Paris, alors que d'autres mobilisations ont eu lieu en régions (Bordeaux, Toulouse, Valenciennes...). Elles/Ils revendiquent une hausse de leur salaire, non revalorisé depuis 1991, la création de postes répondant aux besoins réels de la population et d'en finir avec la précarité (60% de contractuels dont beaucoup de temps partiels).

La délégation psychologues CGT a été reçue au Ministère de la Santé par la sous direction de la DGOS. La pétition sur la revalorisation salariale, signée par plus de 6000 psychologues, a été déposée. L'ensemble des revendications a été exposé lors d'une entrevue d'une heure trente. Le représentant de la DGOS a pris des engagements.

La délégation CGT a obtenu du Ministère de la Santé :

- la réactivation du comité de suivi sur la structuration de la profession à l'hôpital. Une date sera arrêtée dès la semaine prochaine et proposée aux organisations syndicales représentatives,
- la mise en place d'un groupe de travail sur les attendus du projet psychologique d'établissement, la loi étant d'application immédiate,
- deux rappels aux ARS et directeurs d'établissements concernant :
 - l'application de la loi ANT (résorption de l'emploi précaire),
 - l'application de la loi sur la gratification des étudiants stagiaires en psychologie.

A ce jour, le Ministère de la Fonction publique, seul interlocuteur sur la question des rémunérations, n'a pas répondu à notre demande d'audience !

Les psychologues de la CGT restent mobilisé.e.s pour qu'aboutissent les revendications salariales qui concernent l'ensemble de la profession.

Montreuil, le 7 octobre 2016

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

74

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr